

Procès-verbal des délibérations du comité syndical

Délibérations prises en application de la loi n° 2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire, s'agissant notamment de l'organisation des assemblées délibérantes et de la validité de leurs décisions

	Séance du mercredi 02 février 2022 à 18h	Président de séance	M. Claude STURNI
Convocation 24/01/2022	Espace culturel La Saline – Sultz-Sous-Forêts	Secrétaire de séance	M. Michel LOM
		N° Délibération	DCS-2022-I-01
		PJ	

Présents	30	Mme Marie-Odile BECKER, M. Patrick BETTINGER, Mme Sandra FISCHER-JUNCK, M. Alain FUCHS, M. Dominique GERLING, M. Rémy GOTTRI, Mme Anne GUILLIER, M. Paul HEINTZ, M. Patrice HILT, M. Éric HOFFSTETTER, M. Roger ISEL, M. Serge KRAEMER, M. Michel LOM, M. Etienne MANGIN, M. Marc MOSER, M. Jean-Claude NETH, M. Gérard NIEDERER, M. Guillaume PETER, M. Claude RAU, Mme Sylvie ROEHLI, Mme Brigitte STEINMETZ, M. Serge STRAPPAZON, M. Claude STURNI, M. Jean-Marc SUSS, Mme Coralie TIJOU, M. Hervé TRITSCHBERGER, M. Jean-Max TYBURN, M. Gérard VOLTZ, M. Stéphane WERNERT, M. Etienne WOLF.
Membres en exercice	58	
Absents / excusés / procurations	28	M. François ANSTETT (pouvoir donné à M. Patrice HILT), M. Daniel BECK (pouvoir donné à M. Patrick BETTINGER); M. André BURG (pouvoir donné à Mme Brigitte STEINMETZ), Mme Isabelle DOLLINGER (pouvoir donné à M. Rémy GOTTRI), M. Jean-Denis ENDERLIN (pouvoir donné à M. Dominique GERLING), M. André ERBS (pouvoir donné à M. Claude STURNI), Mme Christiane GRAD-RICHERT, Mme Frédérique GRANDJEAN, M. Joel HERZOG (pouvoir donné à M. Patrice HILT), Mme Marie-José HOLZ, M. Patrick KIEFFER (pouvoir donné à M. Éric HOFFSTETTER), M. Francis KLEIN (pouvoir donné à M. Rémy GOTTRI), M. Daniel KLIEBER, Mme Stéphanie KOCHERT (pouvoir donné à M. Michel LOM), M. Jean-Claude KOEBEL, Mme Gabrielle LANOIX (pouvoir donné à M. Etienne MANGIN), M. Pierre MAMMOSSER (pouvoir donné à M. Paul HEINTZ), M. Jean-Lucien NETZER, Mme Christine OTT-DOLLINGER (pouvoir donné à Mme Marie-Odile BECKER), M. Denis RIEDINGER (pouvoir donné à Mme Sylvie ROEHLI), M. Olivier ROUX, M. Patrick SCHOTT (pouvoir donné à Mme Coralie TIJOU), M. Jonathan SOMMER, M. Philippe SPECHT (pouvoir donné à M. Claude STURNI), M. Bertrand WAHL (pouvoir donné à M. Serge STRAPPAZON), M. Hubert WALTER (pouvoir donné à M. Patrick BETTINGER), M. Francis WOLF (pouvoir donné à M. Etienne WOLF), M. Dany ZOTTNER (pouvoir donné à M. Dominique GERLING).

ORDRE DU JOUR

- DCS-2022-I-01 Désignation du secrétaire de séance
- DCS-2022-I-02 Adoption du PV du comité syndical du 15 décembre 2021
- DCS-2022-I-03 Arrêt du compte de gestion – exercice budgétaire 2021
- DCS-2022-I-04 Adoption du compte administratif 2021 et affectation des résultats de l'exercice
- DCS-2022-I-05 Adoption du budget primitif – exercice budgétaire 2022
- DCS-2022-I-06 Création des commissions PCAET et Mobilités

Informations diverses :

Modification du SRADDET – contribution future du PETR de l'Alsace du Nord
Calendrier des réunions 2022

Séance du mercredi 02 février 2022 à 18h

Espace culturel La Saline – Sultz-sous-Forêts

Délibération CS n°2022-I-01 : Désignation du secrétaire de séance

Rapport présenté par M. Claude STURNI, Président.

Conformément à l'article L. 2541-6 du code général des collectivités territoriales, le comité syndical désigne son secrétaire de séance.

Pour assurer cette fonction lors de la séance d'aujourd'hui, M. Claude STURNI propose la candidature de M. Michel LOM.

DECISION

LE COMITE SYNDICAL,

Sur la proposition du Rapporteur,

À l'unanimité

Désigne M. Michel LOM, comme secrétaire de séance.


Charge M. le Président des formalités correspondantes.

Affiché au siège du PETR, le

M 102 12022

Pour ampliation

Pour extrait conforme


Le Président,
M. Claude STURNI

Procès-verbal des délibérations du comité syndical

Délibérations prises en application de la loi n° 2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire, s'agissant notamment de l'organisation des assemblées délibérantes et de la validité de leurs décisions

	Séance du mercredi 02 février 2022 à 18h	Président de séance	M. Claude STURNI
Convocation 24/01/2022	Espace culturel La Saline – Soultz-Sous-Forêts	Secrétaire de séance	M. Michel LOM
		N° Délibération	DCS-2022-I-02
		PJ	

Présents	30	Mme Marie-Odile BECKER, M. Patrick BETTINGER, Mme Sandra FISCHER-JUNCK, M. Alain FUCHS, M. Dominique GERLING, M. Rémy GOTTRI, Mme Anne GUILLIER, M. Paul HEINTZ, M. Patrice HILT, M. Éric HOFFSTETTER, M. Roger ISEL, M. Serge KRAEMER, M. Michel LOM, M. Etienne MANGIN, M. Marc MOSER, M. Jean-Claude NETH, M. Gérard NIEDERER, M. Guillaume PETER, M. Claude RAU, Mme Sylvie ROEHLLY, Mme Brigitte STEINMETZ, M. Serge STRAPPAZON, M. Claude STURNI, M. Jean-Marc SUSS, Mme Coralie TIJOU, M. Hervé TRITSCHBERGER, M. Jean-Max TYBURN, M. Gérard VOLTZ, M. Stéphane WERNERT, M. Etienne WOLF.
Membres en exercice	58	
Absents / excusés / procurations	28	M. François ANSTETT (pouvoir donné à M. Patrice HILT), M. Daniel BECK (pouvoir donné à M. Patrick BETTINGER); M. André BURG (pouvoir donné à Mme Brigitte STEINMETZ), Mme Isabelle DOLLINGER (pouvoir donné à M. Rémy GOTTRI), M. Jean-Denis ENDERLIN (pouvoir donné à M. Dominique GERLING), M. André ERBS (pouvoir donné à M. Claude STURNI), Mme Christiane GRAD-RICHERT, Mme Frédérique GRANDJEAN, M. Joel HERZOG (pouvoir donné à M. Patrice HILT), Mme Marie-José HOLZ, M. Patrick KIEFFER (pouvoir donné à M. Éric HOFFSTETTER), M. Francis KLEIN (pouvoir donné à M. Rémy GOTTRI), M. Daniel KLIEBER, Mme Stéphanie KOCHERT (pouvoir donné à M. Michel LOM), M. Jean-Claude KOEBEL, Mme Gabrielle LANOIX (pouvoir donné à M. Etienne MANGIN), M. Pierre MAMMOSSER (pouvoir donné à M. Paul HEINTZ), M. Jean-Lucien NETZER, Mme Christine OTT-DOLLINGER (pouvoir donné à Mme Marie-Odile BECKER), M. Denis RIEDINGER (pouvoir donné à Mme Sylvie ROEHLLY), M. Olivier ROUX, M. Patrick SCHOTT (pouvoir donné à Mme Coralie TIJOU), M. Jonathan SOMMER, M. Philippe SPECHT (pouvoir donné à M. Claude STURNI), M. Bertrand WAHL (pouvoir donné à M. Serge STRAPPAZON), M. Hubert WALTER (pouvoir donné à M. Patrick BETTINGER), M. Francis WOLF (pouvoir donné à M. Etienne WOLF), M. Dany ZOTNER (pouvoir donné à M. Dominique GERLING).

ORDRE DU JOUR

DCS-2022-I-01	Désignation du secrétaire de séance
DCS-2022-I-02	Adoption du PV du comité syndical du 15 décembre 2021
DCS-2022-I-03	Arrêt du compte de gestion – exercice budgétaire 2021
DCS-2022-I-04	Adoption du compte administratif 2021 et affectation des résultats de l'exercice
DCS-2022-I-05	Adoption du budget primitif – exercice budgétaire 2022
DCS-2022-I-06	Création des commissions PCAET et Mobilités

Informations diverses :

Modification du SRADDET – contribution future du PETR de l'Alsace du Nord

Calendrier des réunions 2022



Séance du mercredi 02 février 2022 à 18h

Espace culturel La Saline – Soultz-sous-Forêts

Délibération CS n°2022-I-02 : Adoption du procès-verbal du comité syndical du mercredi 15 décembre 2021

Rapport présenté par M. Claude STURNI, Président.

Le procès-verbal de la séance du mercredi 15 décembre 2021 a été transmis préalablement au présent comité syndical.

DECISION

LE COMITE SYNDICAL,

Sur la proposition du Rapporteur,

À l'unanimité

Adopte le procès-verbal de la séance du mercredi 15 décembre 2021.

Charge M. le Président des formalités correspondant

Affiché au siège du PETR, le	Pour extrait conforme
<i>M/02/2022</i>	
Pour ampliation	Le Président, M. Claude STURNI

Procès-verbal des délibérations du comité syndical			
Délibérations prises en application de la loi n° 2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire, s'agissant notamment de l'organisation des assemblées délibérantes et de la validité de leurs décisions			
Séance du mercredi 02 février 2022 à 18h		Président de séance	M. Claude STURNI
Convocation 24/01/2022	Espace culturel La Saline – Sultz-Sous-Forêts	Secrétaire de séance	M. Michel LOM
		N° Délibération	DCS-2022-I-03
		PJ	

Présents	30	Mme Marie-Odile BECKER, M. Patrick BETTINGER, Mme Sandra FISCHER-JUNCK, M. Alain FUCHS, M. Dominique GERLING, M. Rémy GOTTRI, Mme Anne GUILLIER, M. Paul HEINTZ, M. Patrice HILT, M. Éric HOFFSTETTER, M. Roger ISEL, M. Serge KRAEMER, M. Michel LOM, M. Etienne MANGIN, M. Marc MOSER, M. Jean-Claude NETH, M. Gérard NIEDERER, M. Guillaume PETER, M. Claude RAU, Mme Sylvie ROEHLI, Mme Brigitte STEINMETZ, M. Serge STRAPPAZON, M. Claude STURNI, M. Jean-Marc SUSS, Mme Coralie TIJOU, M. Hervé TRITSCHBERGER, M. Jean-Max TYBURN, M. Gérard VOLTZ, M. Stéphane WERNERT, M. Etienne WOLF.
Membres en exercice	58	
Absents / excusés / procurations	28	M. François ANSTETT (pouvoir donné à M. Patrice HILT), M. Daniel BECK (pouvoir donné à M. Patrick BETTINGER); M. André BURG (pouvoir donné à Mme Brigitte STEINMETZ), Mme Isabelle DOLLINGER (pouvoir donné à M. Rémy GOTTRI), M. Jean-Denis ENDERLIN (pouvoir donné à M. Dominique GERLING), M. André ERBS (pouvoir donné à M. Claude STURNI), Mme Christiane GRAD-RICHERT, Mme Frédérique GRANDJEAN, M. Joel HERZOG (pouvoir donné à M. Patrice HILT), Mme Marie-José HOLZ, M. Patrick KIEFFER (pouvoir donné à M. Éric HOFFSTETTER), M. Francis KLEIN (pouvoir donné à M. Rémy GOTTRI), M. Daniel KLIEBER, Mme Stéphanie KOCHERT (pouvoir donné à M. Michel LOM), M. Jean-Claude KOEBEL, Mme Gabrielle LANOIX (pouvoir donné à M. Etienne MANGIN), M. Pierre MAMMOSSER (pouvoir donné à M. Paul HEINTZ), M. Jean-Lucien NETZER, Mme Christine OTT-DOLLINGER (pouvoir donné à Mme Marie-Odile BECKER), M. Denis RIEDINGER (pouvoir donné à Mme Sylvie ROEHLI), M. Olivier ROUX, M. Patrick SCHOTT (pouvoir donné à Mme Coralie TIJOU), M. Jonathan SOMMER, M. Philippe SPECHT (pouvoir donné à M. Claude STURNI), M. Bertrand WAHL (pouvoir donné à M. Serge STRAPPAZON), M. Hubert WALTER (pouvoir donné à M. Patrick BETTINGER), M. Francis WOLF (pouvoir donné à M. Etienne WOLF), M. Dany ZOTTNER (pouvoir donné à M. Dominique GERLING).

ORDRE DU JOUR

- DCS-2022-I-01 Désignation du secrétaire de séance
- DCS-2022-I-02 Adoption du PV du comité syndical du 15 décembre 2021
- DCS-2022-I-03 Arrêt du compte de gestion – exercice budgétaire 2021
- DCS-2022-I-04 Adoption du compte administratif 2021 et affectation des résultats de l'exercice
- DCS-2022-I-05 Adoption du budget primitif – exercice budgétaire 2022
- DCS-2022-I-06 Création des commissions PCAET et Mobilités

Informations diverses :

- Modification du SRADDET – contribution future du PETR de l'Alsace du Nord
- Calendrier des réunions 2022

Séance du mercredi 02 février 2022 à 18h

Espace culturel La Saline – Sultz-sous-Forêts

Délibération CS n°2022-I-03 : Arrêt du compte de gestion – exercice budgétaire 2021

Rapport présenté par M. Claude STURNI, Président.

Le receveur du PETR de l'Alsace du Nord a établi le compte de gestion de l'exercice 2021 qui retrace l'ensemble des opérations comptables effectuées par le PETR au cours de l'exercice 2021. Ce compte correspond en tous points au compte administratif établi par le PETR, qu'il sera proposé d'adopter ensuite. Il fait apparaître les résultats suivants :

Résultats de l'exercice 2021	Excédent	Déficit
Fonctionnement	32 855,91 €	
Investissement		-13 724,57 €
Solde	19 131, 34 €	

En intégrant les résultats de l'exercice 2020, les résultats globaux se présentent comme suit :

Résultats globaux	Excédent	Déficit
Fonctionnement	634 286,47 €	
Investissement		-100 426,24 €
Solde global au 31.12.2021	533 860,23 €	

Séance du mercredi 02 février 2022 à 18h

Espace culturel La Saline – Soultz-sous-Forêts

Délibération CS n°2022-I-03 : ARRET DU COMPTE DE GESTION – EXERCICE BUDGETAIRE 2021 (SUITE)

DECISION

LE COMITE SYNDICAL,

Sur la proposition du Rapporteur,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Vu le compte de gestion établi par M. Emmanuel ROUX, trésorier du PETR de l'Alsace du Nord, au titre de l'exercice comptable 2021,

Vu le budget primitif adopté durant cet exercice,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées au titre de l'exercice comptable 2021, admet les résultats de gestion 2021 suivants :

▪ Excédent de fonctionnement de clôture :	32 855,91 €
▪ Déficit d'investissement de clôture :	-13 724,57 €
▪ Excédent de clôture de l'exercice 2021 (total des 2 sections) :	19 131,34 €

Ainsi que les résultats globaux au 31 décembre 2021 suivants :

▪ Excédent global de fonctionnement :	634 286,47 €
▪ Déficit global d'investissement :	-100 426,24 €
▪ Excédent global :	533 860,23 €

Déclare que le compte de gestion dressé par le trésorier du PETR de l'Alsace du Nord pour l'exercice 2021 n'appelle aucune observation ni réserve.

Affiché au siège du PETR, le

le 02/02/2022

Pour ampliation

Pour extrait conforme

Le Président,
M. Claude STURNI

Procès-verbal des délibérations du comité syndical

Délibérations prises en application de la loi n° 2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire, s'agissant notamment de l'organisation des assemblées délibérantes et de la validité de leurs décisions

	Séance du mercredi 02 février 2022 à 18h	Président de séance	M. Claude STURNI
Convocation 24/01/2022	Espace culturel La Saline – Soultz-Sous-Forêts	Secrétaire de séance	M. Michel LOM
		N° Délibération	DCS-2022-I-04
		PJ	CA 2021

Présents	30	Mme Marie-Odile BECKER, M. Patrick BETTINGER, Mme Sandra FISCHER-JUNCK, M. Alain FUCHS, M. Dominique GERLING, M. Rémy GOTTRI, Mme Anne GUILLIER, M. Paul HEINTZ, M. Patrice HILT, M. Éric HOFFSTETTER, M. Roger ISEL, M. Serge KRAEMER, M. Michel LOM, M. Etienne MANGIN, M. Marc MOSER, M. Jean-Claude NETH, M. Gérard NIEDERER, M. Guillaume PETER, M. Claude RAU, Mme Sylvie ROEHLI, Mme Brigitte STEINMETZ, M. Serge STRAPPAZON, M. Claude STURNI, M. Jean-Marc SUSS, Mme Coralie TIJOU, M. Hervé TRITSCHBERGER, M. Jean-Max TYBURN, M. Gérard VOLTZ, M. Stéphane WERNERT, M. Etienne WOLF.
Membres en exercice	58	
Absents / excusés / procurations	28	M. François ANSTETT (pouvoir donné à M. Patrice HILT), M. Daniel BECK (pouvoir donné à M. Patrick BETTINGER); M. André BURG (pouvoir donné à Mme Brigitte STEINMETZ), Mme Isabelle DOLLINGER (pouvoir donné à M. Rémy GOTTRI), M. Jean-Denis ENDERLIN (pouvoir donné à M. Dominique GERLING), M. André ERBS (pouvoir donné à M. Claude STURNI), Mme Christiane GRAD-RICHERT, Mme Frédérique GRANDJEAN, M. Joel HERZOG (pouvoir donné à M. Patrice HILT), Mme Marie-José HOLZ, M. Patrick KIEFFER (pouvoir donné à M. Éric HOFFSTETTER), M. Francis KLEIN (pouvoir donné à M. Rémy GOTTRI), M. Daniel KLIEBER, Mme Stéphanie KOCHERT (pouvoir donné à M. Michel LOM), M. Jean-Claude KOEBEL, Mme Gabrielle LANOIX (pouvoir donné à M. Etienne MANGIN), M. Pierre MAMMOSSER (pouvoir donné à M. Paul HEINTZ), M. Jean-Lucien NETZER, Mme Christine OTT-DOLLINGER (pouvoir donné à Mme Marie-Odile BECKER), M. Denis RIEDINGER (pouvoir donné à Mme Sylvie ROEHLI), M. Olivier ROUX, M. Patrick SCHOTT (pouvoir donné à Mme Coralie TIJOU), M. Jonathan SOMMER, M. Philippe SPECHT (pouvoir donné à M. Claude STURNI), M. Bertrand WAHL (pouvoir donné à M. Serge STRAPPAZON), M. Hubert WALTER (pouvoir donné à M. Patrick BETTINGER), M. Francis WOLF (pouvoir donné à M. Etienne WOLF), M. Dany ZOTTNER (pouvoir donné à M. Dominique GERLING).

ORDRE DU JOUR

- DCS-2022-I-01 Désignation du secrétaire de séance
- DCS-2022-I-02 Adoption du PV du comité syndical du 15 décembre 2021
- DCS-2022-I-03 Arrêt du compte de gestion – exercice budgétaire 2021
- DCS-2022-I-04 Adoption du compte administratif 2021 et affectation des résultats de l'exercice
- DCS-2022-I-05 Adoption du budget primitif – exercice budgétaire 2022
- DCS-2022-I-06 Création des commissions PCAET et Mobilités

Informations diverses :

- Modification du SRADDET – contribution future du PETR de l'Alsace du Nord
- Calendrier des réunions 2022

Séance du mercredi 02 février 2022 à 18h

Espace culturel La Saline – Sultz-sous-Forêts

Délibération CS n°2022-I-04 : Adoption du compte administratif 2021 et affectation des résultats de l'exercice

Rapport présenté par M. Claude STURNI, Président.

Le compte administratif présente l'exécution du budget primitif adopté par délibération N°CS 2021-I-05 du comité syndical en date du 11 février 2021.

Il permet, tant pour la section d'investissement que pour celle de fonctionnement d'arrêter les résultats définitifs à la clôture de l'exercice, qui peuvent faire apparaître soit un excédent, soit un déficit.

Résultats de l'exercice 2021	Investissement	Fonctionnement
Excédent		32 855,91 €
Déficit	-13 724,57 €	

a. Section de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement :

Recettes réelles :	602 957,46 €
▪ Dotations, subventions et participations :	446 583,61 €
▪ Autres produits divers de gestion courante :	695,04 €
▪ Remboursement sur autres charges sociales :	4 592,00 €
▪ Produits exceptionnels divers :	432,00 €
▪ Produits rattachés :	150 654,81 €
Recettes d'ordre :	12 365,15 €
▪ Amortissement des dotations d'équipement :	12 365,15 €
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	615 322,61 €

Séance du mercredi 02 février 2022 à 18h
Espace culturel La Saline – Sultz-sous-Forêts

Délibération CS n°2022-I-04 : ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 ET AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE (SUITE)

Les dépenses de fonctionnement :

Dépenses réelles :	519 276,10 €
▪ Les charges à caractère général (011) :	113 618,05 €
▪ Les charges de personnel (012) :	336 152,02 €
▪ Les charges de gestion courante (65) :	65 709,63 €
▪ Charges rattachées :	3 796,40 €
Dépenses d'ordre :	63 190,60 €
▪ Dotation aux amortissements des immobilisations incorporelles :	63 190,60 €
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	582 466,70 €

L'exercice 2021 est clos avec un excédent de fonctionnement de 32 855,91 €.

b. Section d'investissement

Les recettes d'investissement :

Recettes réelles :	89 512,66 €
▪ L'affectation du résultat 2020 :	86 701,67 €
▪ FCTVA :	2 810,99 €
Recettes d'ordre :	63 190,60 €
▪ Les amortissements des dépenses antérieures d'investissement :	63 190,60 €
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	152 703,26 €

Séance du mercredi 02 février 2022 à 18h
Espace culturel La Saline – Sultz-sous-Forêts

Délibération CS n°2022-I-04 : ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 ET AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE (SUITE)

Les dépenses d'investissement :

Dépenses réelles :	154 062,68 €
▪ Les frais d'études :	143 477,00 €
▪ Achat de matériel informatique et bureautique :	10 585,68 €
Dépenses d'ordre :	12 365,15 €
▪ Amortissements des dotations d'équipement :	12 365,15 €
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	166 427,83 €

L'exercice 2021 est clos avec un déficit d'investissement de -13 724,57 €.

c. Les résultats

Les résultats de l'exploitation pour l'année 2021 se présentent de la manière suivante :

Résultats de l'exercice	Résultat global de l'exercice 2020	Affectation du résultat 2020	Résultat de l'exercice 2021	Chiffres à prendre en compte
Fonctionnement	688 132,23 €	-86 701,67 €	32 855,91 €	634 286,47 €
Investissement	-86 701,67 €		-13 724,57 €	-100 426,24 €
TOTAL	601 430,56 €	-86 701,67 €	19 131,34 €	533 860,23 €



Séance du mercredi 02 février 2022 à 18h
Espace culturel La Saline – Sultz-sous-Forêts

Délibération CS n°2022-I-04 : ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 ET AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE (SUITE)

DECISION

LE COMITE SYNDICAL,

Sur la proposition du Rapporteur,

En l'absence de Claude STURNI,

Sous la présidence de Mme la 2^{ème} Vice-Présidente Marie-Odile BECKER,

Délibérant sur le compte administratif 2021,

Constatant l'identité de valeurs avec les indications du compte de gestion, s'agissant des résultats de l'exercice 2021 dont il reconnaît la sincérité,

Arrête les résultats du compte administratif 2021, dont les éléments principaux se résument comme suit :

▪ Excédent de fonctionnement de clôture :	634 286,47 €
▪ Déficit d'investissement de clôture :	-100 426,24 €
▪ Excédent global de clôture :	533 860,23 €

Décide d'affecter au compte 1068 la somme de 100 426,24 € prélevés sur l'excédent de fonctionnement global cumulé au 31 décembre 2021 pour couvrir le déficit d'investissement de clôture.

Le solde, soit 533 860,23 €, restant affecté à l'excédent de fonctionnement reporté (ligne 002).

Décide par conséquent des affectations suivantes :

▪ L'exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068) :	100 426,24 €
▪ L'excédent de fonctionnement reporté (ligne 002) :	533 860,23 €

Affiché au siège du PÉTR, le

11/02/2022

Pour ampliation

Pour extrait conforme

Le Président,

M. Claude STURNI

Procès-verbal des délibérations du comité syndical

Délibérations prises en application de la loi n° 2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire, s'agissant notamment de l'organisation des assemblées délibérantes et de la validité de leurs décisions

	Séance du mercredi 02 février 2022 à 18h	Président de séance	M. Claude STURNI
Convocation 24/01/2022	Espace culturel La Saline – Sultz-Sous-Forêts	Secrétaire de séance	M. Michel LOM
		N° Délibération	DCS-2022-I-05
		PJ	BP 2022

Présents	30	Mme Marie-Odile BECKER, M. Patrick BETTINGER, Mme Sandra FISCHER-JUNCK, M. Alain FUCHS, M. Dominique GERLING, M. Rémy GOTTRI, Mme Anne GUILLIER, M. Paul HEINTZ, M. Patrice HILT, M. Éric HOFFSTETTER, M. Roger ISEL, M. Serge KRAEMER, M. Michel LOM, M. Etienne MANGIN, M. Marc MOSER, M. Jean-Claude NETH, M. Gérard NIEDERER, M. Guillaume PETER, M. Claude RAU, Mme Sylvie ROEHLI, Mme Brigitte STEINMETZ, M. Serge STRAPPAZON, M. Claude STURNI, M. Jean-Marc SUSS, Mme Coralie TIJOU, M. Hervé TRITSCHBERGER, M. Jean-Max TYBURN, M. Gérard VOLTZ, M. Stéphane WERNERT, M. Etienne WOLF.
Membres en exercice	58	
Absents / excusés / procurations	28	M. François ANSTETT (pouvoir donné à M. Patrice HILT), M. Daniel BECK (pouvoir donné à M. Patrick BETTINGER); M. André BURG (pouvoir donné à Mme Brigitte STEINMETZ), Mme Isabelle DOLLINGER (pouvoir donné à M. Rémy GOTTRI), M. Jean-Denis ENDERLIN (pouvoir donné à M. Dominique GERLING), M. André ERBS (pouvoir donné à M. Claude STURNI), Mme Christiane GRAD-RICHERT, Mme Frédérique GRANDJEAN, M. Joel HERZOG (pouvoir donné à M. Patrice HILT), Mme Marie-José HOLZ, M. Patrick KIEFFER (pouvoir donné à M. Éric HOFFSTETTER), M. Francis KLEIN (pouvoir donné à M. Rémy GOTTRI), M. Daniel KLIEBER, Mme Stéphanie KOCHERT (pouvoir donné à M. Michel LOM), M. Jean-Claude KOEBEL, Mme Gabrielle LANOIX (pouvoir donné à M. Etienne MANGIN), M. Pierre MAMMOSSER (pouvoir donné à M. Paul HEINTZ), M. Jean-Lucien NETZER, Mme Christine OTT-DOLLINGER (pouvoir donné à Mme Marie-Odile BECKER), M. Denis RIEDINGER (pouvoir donné à Mme Sylvie ROEHLI), M. Olivier ROUX, M. Patrick SCHOTT (pouvoir donné à Mme Coralie TIJOU), M. Jonathan SOMMER, M. Philippe SPECHT (pouvoir donné à M. Claude STURNI), M. Bertrand WAHL (pouvoir donné à M. Serge STRAPPAZON), M. Hubert WALTER (pouvoir donné à M. Patrick BETTINGER), M. Francis WOLF (pouvoir donné à M. Etienne WOLF), M. Dany ZOTTNER (pouvoir donné à M. Dominique GERLING).

ORDRE DU JOUR

DCS-2022-I-01	Désignation du secrétaire de séance
DCS-2022-I-02	Adoption du PV du comité syndical du 15 décembre 2021
DCS-2022-I-03	Arrêt du compte de gestion – exercice budgétaire 2021
DCS-2022-I-04	Adoption du compte administratif 2021 et affectation des résultats de l'exercice
DCS-2022-I-05	Adoption du budget primitif – exercice budgétaire 2022
DCS-2022-I-06	Création des commissions PCAET et Mobilités

Informations diverses :

Modification du SRADDET – contribution future du PETR de l'Alsace du Nord
Calendrier des réunions 2022

Séance du mercredi 02 février 2022 à 18h

Espace culturel La Saline – Sultz-sous-Forêts

Délibération CS n°2022-I-05 : Adoption du budget primitif – exercice budgétaire 2022

Rapport présenté par M. Claude STURNI, Président.

Tel que cela a été évoqué lors du débat d'orientations budgétaires le 15 décembre 2021, et après la prise en compte des résultats définitifs de l'exercice 2021, le budget primitif pour l'année 2022 a été établi sur la base des éléments suivants :

a. Le fonctionnement

Les recettes de fonctionnement prévues s'élèveraient à **1 110 385,77 €**, correspondant à :

Recettes réelles :	1 098 020,63 €
▪ Dotations, subventions et participations :	537 860,40 €
<i>dont contribution des EPCI membres</i>	323 003,40 €
<i>dont dotation programme SARE CEE</i>	105 876,00 €
<i>dont dotation programme SARE Région Grand Est</i>	23 292,00 €
<i>dont prime surchauffe CCSP</i>	8 000,00 €
<i>dont refacturation conseiller France Renov' CCSP</i>	18 895,00 €
<i>dont ingénierie Région Grand Est</i>	38 794,00 €
<i>dont dotation Etat urbanisme</i>	20 000,00 €
▪ Mécénat (ES) :	20 000,00 €
▪ Atténuation de charges :	6 300,00 €
▪ Résultat global reporté (31/12/2021) :	533 860,23 €
Recettes d'ordre :	12 365,14 €
▪ Amortissement des dotations d'équipement :	12 365,14 €
TOTAL RECETTES	1 110 385,77 €

Séance du mercredi 02 février 2022 à 18h
Espace culturel La Saline – Sultz-sous-Forêts

Délibération CS n°2022-I-05 : ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF – EXERCICE BUDGETAIRE 2022 (SUITE)

Les dépenses de fonctionnement prévues s'élèveraient à **691 266,50 €**, réparties comme suit :

Dépenses réelles :	599 620,00 €
▪ Les charges à caractère général (011) :	150 000,00 €
▪ Les charges de personnel (012) :	365 000,00 €
▪ Les charges de gestion courante (65) :	73 620,00 €
▪ Les charges exceptionnelles (67) :	1 000,00 €
▪ Les dépenses imprévues (022) :	10 000,00 €
Dépenses d'ordre :	91 646,50 €
▪ Dotation aux amortissements des immobilisations incorporelles :	91 646,50 €
TOTAL DEPENSES	691 266,50 €

b. L'investissement

Les recettes d'investissement correspondraient à un total de **222 686,74 €**, réparties comme suit :

Recettes réelles :	131 040,24 €
▪ L'affectation du résultat 2021 :	100 426,24 €
▪ Subvention d'équipement Région Grand Est (SCoT) :	30 000,00 €
▪ FCTVA :	614,00 €
Recettes d'ordre :	91 646,50 €
▪ Amortissements des dépenses antérieures d'investissement :	91 646,50 €
TOTAL RECETTES	222 686,74 €

Séance du mercredi 02 février 2022 à 18h
Espace culturel La Saline – Soultz-sous-Forêts

Délibération CS n°2022-I-05 : ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF – EXERCICE BUDGETAIRE 2022 (SUITE)

Les dépenses d'investissement s'élèveraient à **222 686,74 €** correspondant à :

Dépenses réelles :	210 321,60 €
▪ Les frais d'études :	94 895,36 €
▪ Achat de matériel informatique et bureautique :	10 000,00 €
▪ Déficit d'investissement 2021 :	100 426,24 €
▪ Les dépenses imprévues :	5 000,00 €
Dépenses d'ordre :	12 365,14 €
▪ Amortissements des dotations d'équipement :	12 365,14 €
TOTAL DEPENSES	222 686,74 €

c. Les effectifs du PÉTR

Le budget primitif comporte le tableau des effectifs du PÉTR de l'Alsace du Nord où figurent :

- **trois (3) postes administratifs** [2 postes de catégorie A et 1 poste de catégorie B],
- ainsi que **quatre (4) postes techniques** [1 poste de catégorie A et 3 postes de catégorie B],

pourvus par **sept (7) agents** dont un en cours de recrutement, et exerçant leurs fonctions à temps plein.

Séance du mercredi 02 février 2022 à 18h
Espace culturel La Saline – Sultz-sous-Forêts

Délibération CS n°2022-I-05 : ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF – EXERCICE BUDGETAIRE 2022 (SUITE)

DECISION

LE COMITE SYNDICAL,

Vu le projet de budget primitif,
Sur la proposition du Président,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Arrête le budget primitif du PÉTR de l'Alsace du Nord pour l'année 2022, conformément aux documents budgétaires annexés et correspondant aux montants suivants :

▪ Recettes de fonctionnement :	1 110 385,77 €
▪ Dépenses de fonctionnement :	691 266,50 €
▪ Recettes d'investissement :	222 686,74 €
▪ Dépenses d'investissement :	222 686,74 €

Approuve l'état des effectifs annexé au budget primitif.

Fixe à 1,70 € par habitant la contribution des collectivités membres du PÉTR de l'Alsace du Nord.

Charge M. le Président, ou M. le Vice-Président par délégation, de l'exécution du budget, en tant qu'ordonnateur des dépenses et prescripteur des recettes, et l'autorise à passer tous actes et contrats nécessaires à sa mise en œuvre.

Affiché au siège du PÉTR, le

M/02 19022

Pour ampliation

Pour extrait conforme


Le Président,
M. Claude STURNI

Procès-verbal des délibérations du comité syndical

Délibérations prises en application de la loi n° 2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire, s'agissant notamment de l'organisation des assemblées délibérantes et de la validité de leurs décisions

	Séance du mercredi 02 février 2022 à 18h	Président de séance	M. Claude STURNI
Convocation 24/01/2022	Espace culturel La Saline – Soultz-Sous-Forêts	Secrétaire de séance	M. Michel LOM
		N° Délibération	DCS-2022-I-06
		PJ	

Présents	30	Mme Marie-Odile BECKER, M. Patrick BETTINGER, Mme Sandra FISCHER-JUNCK, M. Alain FUCHS, M. Dominique GERLING, M. Rémy GOTTRI, Mme Anne GUILLIER, M. Paul HEINTZ, M. Patrice HILT, M. Éric HOFFSTETTER, M. Roger ISEL, M. Serge KRAEMER, M. Michel LOM, M. Etienne MANGIN, M. Marc MOSER, M. Jean-Claude NETH, M. Gérard NIEDERER, M. Guillaume PETER, M. Claude RAU, Mme Sylvie ROEHLI, Mme Brigitte STEINMETZ, M. Serge STRAPPAZON, M. Claude STURNI, M. Jean-Marc SUSS, Mme Coralie TIJOU, M. Hervé TRITSCHBERGER, M. Jean-Max TYBURN, M. Gérard VOLTZ, M. Stéphane WERNERT, M. Etienne WOLF.
Membres en exercice	58	
Absents / excusés / procurations	28	M. François ANSTETT (pouvoir donné à M. Patrice HILT), M. Daniel BECK (pouvoir donné à M. Patrick BETTINGER); M. André BURG (pouvoir donné à Mme Brigitte STEINMETZ), Mme Isabelle DOLLINGER (pouvoir donné à M. Rémy GOTTRI), M. Jean-Denis ENDERLIN (pouvoir donné à M. Dominique GERLING), M. André ERBS (pouvoir donné à M. Claude STURNI), Mme Christiane GRAD-RICHERT, Mme Frédérique GRANDJEAN, M. Joel HERZOG (pouvoir donné à M. Patrice HILT), Mme Marie-José HOLZ, M. Patrick KIEFFER (pouvoir donné à M. Éric HOFFSTETTER), M. Francis KLEIN (pouvoir donné à M. Rémy GOTTRI), M. Daniel KLIEBER, Mme Stéphanie KOCHERT (pouvoir donné à M. Michel LOM), M. Jean-Claude KOEBEL, Mme Gabrielle LANOIX (pouvoir donné à M. Etienne MANGIN), M. Pierre MAMMOSSER (pouvoir donné à M. Paul HEINTZ), M. Jean-Lucien NETZER, Mme Christine OTT-DOLLINGER (pouvoir donné à Mme Marie-Odile BECKER), M. Denis RIEDINGER (pouvoir donné à Mme Sylvie ROEHLI), M. Olivier ROUX, M. Patrick SCHOTT (pouvoir donné à Mme Coralie TIJOU), M. Jonathan SOMMER, M. Philippe SPECHT (pouvoir donné à M. Claude STURNI), M. Bertrand WAHL (pouvoir donné à M. Serge STRAPPAZON), M. Hubert WALTER (pouvoir donné à M. Patrick BETTINGER), M. Francis WOLF (pouvoir donné à M. Etienne WOLF), M. Dany ZOTTNER (pouvoir donné à M. Dominique GERLING).

ORDRE DU JOUR

- DCS-2022-I-01 Désignation du secrétaire de séance
- DCS-2022-I-02 Adoption du PV du comité syndical du 15 décembre 2021
- DCS-2022-I-03 Arrêt du compte de gestion – exercice budgétaire 2021
- DCS-2022-I-04 Adoption du compte administratif 2021 et affectation des résultats de l'exercice
- DCS-2022-I-05 Adoption du budget primitif – exercice budgétaire 2022
- DCS-2022-I-06 Création des commissions PCAET et Mobilités

Informations diverses :

Modification du SRADDET – contribution future du PETR de l'Alsace du Nord
Calendrier des réunions 2022

Séance du mercredi 02 février 2022 à 18h

Espace culturel La Saline – Sultz-sous-Forêts

Délibération CS n°2022-I-06 : Création des commissions PCAET et Mobilités

Rapport présenté par M. Claude STURNI, Président.

En vertu de l'article 6 du règlement intérieur du PÉTR de l'Alsace du Nord, le comité syndical peut décider de créer des commissions en vue d'une discussion préparatoire de certaines affaires relevant de sa compétence et de la préparation de ses décisions ou de celles du Bureau syndical par délégation.

Leur dénomination et leur composition sont fixées par délibération du comité syndical. Elles sont présidées par l'un des membres du Bureau syndical qui en anime les travaux.

Il est proposé de créer les commissions suivantes et d'en désigner les membres :

- **Commission PCAET** : elle est chargée de piloter la mise en œuvre du PCAET. Dans un premier temps elle proposera des adaptations éventuelles au projet de PCAET suite aux avis et consultations règlementaires en cours, pour une adoption définitive du PCAET au printemps 2022. La commission comprendra ensuite 3 types de travaux : le suivi global du plan d'actions du PCAET, le pilotage des actions portées par le PÉTR de l'Alsace du Nord, ainsi que des actions de communication et d'animation du PCAET. Une instance technique, reposant sur les EPCI et autres partenaires institutionnels, assurera l'accompagnement de cette commission.
- **Commission Mobilités** : elle est chargée de réfléchir à la mise en place de solutions de mobilité durable pertinentes à l'échelle de l'Alsace du Nord. Pour cela elle peut s'appuyer sur le plan d'actions du PCAET et les volontés des 6 EPCI du PÉTR, tous ayant pris la compétence AOM (Autorité Organisatrice de la Mobilité). La commission pourra au besoin travailler en interaction avec les acteurs socio-économiques et le Conseil de développement du PÉTR.

DECISION

LE COMITE SYNDICAL,

Sur la proposition du Rapporteur,

Vu le règlement intérieur du PÉTR de l'Alsace du Nord, adopté le 28 août 2020,

Séance du mercredi 02 février 2022 à 18h
Espace culturel La Saline – Sultz-sous-Forêts

Délibération CS n°2022-I-06 : CREATION DES COMMISSIONS PCAET ET MOBILITES (SUITE)

Décide de ne pas voter au scrutin secret.

Décide de créer les commissions suivantes :

- Commission PCAET
- Commission Mobilités

▪ Commission PCAET :

Marie-Odile BECKER (CAH)
Jean-Lucien NETZER (CAH)
Dominique GERLING (CAH)
Marc MOSER (CCBZ)
Jean-Marc SUSS (CCBZ)

Paul HEINTZ (CCOF)
Serge KRAEMER (CCOF)
Guillaume PETER (CCSP)
Hervé TRITSCHBERGER (CCSP)
Bertrand WAHL (CCPW)

Michel LOM (CCPW)
Hubert WALTER (CCPN)
Patrick BETTINGER (CCPN)

▪ Commission Mobilités :

André ERBS (CAH)
Dany ZOTTNER (CAH)
Claude BEBON (CAH)
Eric HOFFSTETTER (CCBZ)
Patrick KIEFFER (CCBZ)

Pierre MAMMOSSER (CCOF)
Jean-Claude KOEBEL (CCOF)
Stéphane WERNERT (CCSP)
Jean-Claude BALL (CCSP)
Serge STRAPPAZON (CCPW)

Bertrand WAHL (CCPW)
Anne GUILLIER (CCPN)
Daniel BECK (CCPN)

Affiché au siège du PETR, le

M 02 12022

Pour ampliation

Pour extrait conforme


Le Président,
M. Claude STURNI

Procès-verbal des délibérations du comité syndical

Délibérations prises en application de la loi n° 2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire, s'agissant notamment de l'organisation des assemblées délibérantes et de la validité de leurs décisions

	Séance du mercredi 02 février 2022 à 18h	Président de séance	M. Claude STURNI
Convocation 24/01/2022	Espace culturel La Saline – Soultz-Sous-Forêts	Secrétaire de séance	M. Michel LOM
		N° Délibération	DCS-2022-I-06
		PJ	

Présents	30	Mme Marie-Odile BECKER, M. Patrick BETTINGER, Mme Sandra FISCHER-JUNCK, M. Alain FUCHS, M. Dominique GERLING, M. Rémy GOTTRI, Mme Anne GUILLIER, M. Paul HEINTZ, M. Patrice HILT, M. Éric HOFFSTETTER, M. Roger ISEL, M. Serge KRAEMER, M. Michel LOM, M. Etienne MANGIN, M. Marc MOSER, M. Jean-Claude NETH, M. Gérard NIEDERER, M. Guillaume PETER, M. Claude RAU, Mme Sylvie ROEHLI, Mme Brigitte STEINMETZ, M. Serge STRAPPAZON, M. Claude STURNI, M. Jean-Marc SUSS, Mme Coralie TIJOU, M. Hervé TRITSCHBERGER, M. Jean-Max TYBURN, M. Gérard VOLTZ, M. Stéphane WERNERT, M. Etienne WOLF.
Membres en exercice	58	
Absents / excusés / procurations	28	M. François ANSTETT (pouvoir donné à M. Patrice HILT), M. Daniel BECK (pouvoir donné à M. Patrick BETTINGER); M. André BURG (pouvoir donné à Mme Brigitte STEINMETZ), Mme Isabelle DOLLINGER (pouvoir donné à M. Rémy GOTTRI), M. Jean-Denis ENDERLIN (pouvoir donné à M. Dominique GERLING), M. André ERBS (pouvoir donné à M. Claude STURNI), Mme Christine GRAD-RICHERT, Mme Frédérique GRANDJEAN, M. Joel HERZOG (pouvoir donné à M. Patrice HILT), Mme Marie-José HOLZ, M. Patrick KIEFFER (pouvoir donné à M. Éric HOFFSTETTER), M. Francis KLEIN (pouvoir donné à M. Rémy GOTTRI), M. Daniel KLIEBER, Mme Stéphanie KOCHERT (pouvoir donné à M. Michel LOM), M. Jean-Claude KOEBEL, Mme Gabrielle LANOIX (pouvoir donné à M. Etienne MANGIN), M. Pierre MAMMOSSER (pouvoir donné à M. Paul HEINTZ), M. Jean-Lucien NETZER, Mme Christine OTT-DOLLINGER (pouvoir donné à Mme Marie-Odile BECKER), M. Denis RIEDINGER (pouvoir donné à Mme Sylvie ROEHLI), M. Olivier ROUX, M. Patrick SCHOTT (pouvoir donné à Mme Coralie TIJOU), M. Jonathan SOMMER, M. Philippe SPECHT (pouvoir donné à M. Claude STURNI), M. Bertrand WAHL (pouvoir donné à M. Serge STRAPPAZON), M. Hubert WALTER (pouvoir donné à M. Patrick BETTINGER), M. Francis WOLF (pouvoir donné à M. Etienne WOLF), M. Dany ZOTTNER (pouvoir donné à M. Dominique GERLING).

ORDRE DU JOUR

- DCS-2022-I-01 Désignation du secrétaire de séance
- DCS-2022-I-02 Adoption du PV du comité syndical du 15 décembre 2021
- DCS-2022-I-03 Arrêt du compte de gestion – exercice budgétaire 2021
- DCS-2022-I-04 Adoption du compte administratif 2021 et affectation des résultats de l'exercice
- DCS-2022-I-05 Adoption du budget primitif – exercice budgétaire 2022
- DCS-2022-I-06 Création des commissions PCAET et Mobilités

Informations diverses :

Modification du SRADET – contribution future du PÉTR de l'Alsace du Nord

Calendrier des réunions 2022

Séance du mercredi 02 février 2022 à 18h

Espace culturel La Saline – Sultz-sous-Forêts

Informations diverses : **Modification du SRADDET – contribution future du PETR de l’Alsace du Nord**

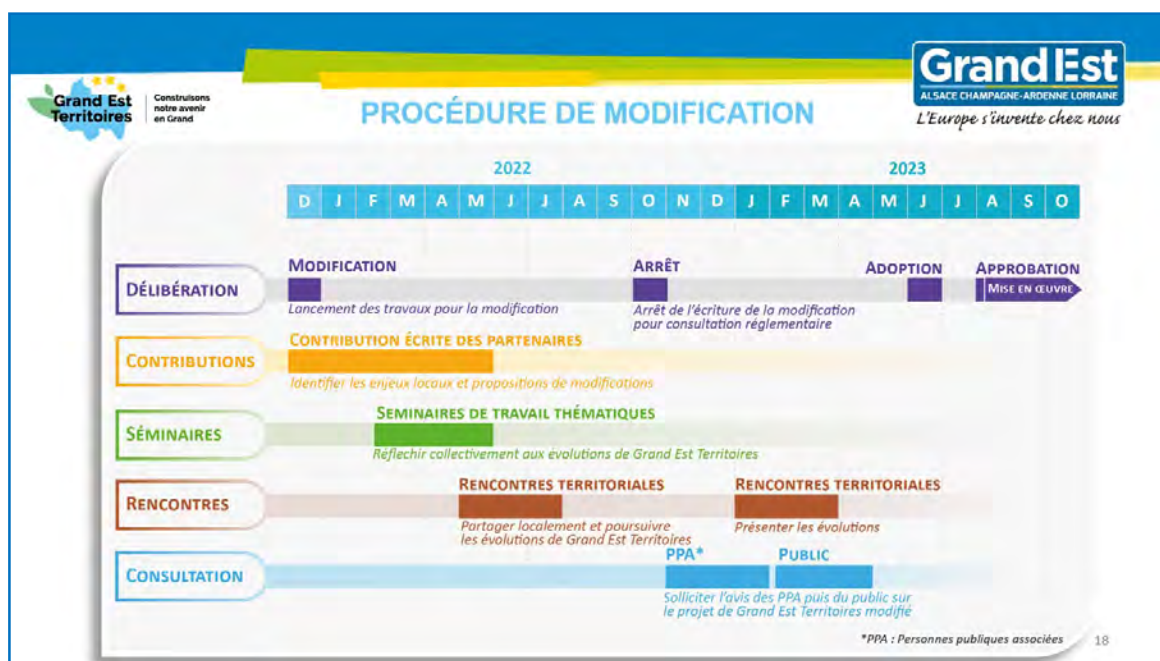
Rapport présenté par M. Claude STURNI, Président.

Le Schéma régional d’aménagement, de développement durable et d’égalité des territoires (SRADDET) est une stratégie à l’horizon 2050 pour l’aménagement et le développement durable de la Région Grand Est. Depuis le 24 janvier 2020, date de son approbation, il fixe un cadre à cette stratégie de la Région Grand Est, à travers des objectifs et des règles générales à destination notamment de documents « cibles », tels que le schéma de cohérence territoriale (SCoT) et le Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET).

De nouveaux textes de lois et schémas de référence impactent désormais le SRADDET, par des politiques renouvelées dans de nombreux domaines : la loi Climat et Résilience adoptée le 22 août 2022 (objectif Zéro Artificialisation Nette à l’horizon 2050 notamment), le Schéma Directeur d’Aménagement et de Gestion des Eaux 2022-2027, la loi du 10 février 2020 concernant le Plan National de Prévention des Déchets, la nouvelle Stratégie Nationale pour la Biodiversité, la loi d’Orientation des mobilités du 24 décembre 2019... En conséquence, la Région Grand Est a décidé de lancer officiellement la modification du SRADDET début 2022.

Au-delà des modalités de concertation prévues par la loi, la Région Grand Est souhaite conduire cette modification du SRADDET en lien étroit avec l’ensemble des acteurs des territoires concernés. C’est pourquoi le bureau du PETR de l’Alsace du Nord, conformément aux délégations qui lui ont été conférées par le Comité syndical, sera amené à émettre des contributions, des avis, des propositions, des demandes tout au long de l’année 2022, et ce jusqu’à l’approbation du SRADDET modifié, qui interviendra au plus tard le 22 août 2023.

En Alsace du Nord, cette concertation étroite avec la Région Grand Est pour la modification du SRADDET s’inscrit pleinement dans la perspective d’une part de la finalisation de la révision n°2 du SCoT et de la mise en œuvre des actions du PCAET d’autre part.



Procès-verbal des délibérations du comité syndical

Délibérations prises en application de la loi n° 2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire, s'agissant notamment de l'organisation des assemblées délibérantes et de la validité de leurs décisions

	Séance du mercredi 02 février 2022 à 18h	Président de séance	M. Claude STURNI
Convocation 24/01/2022	Espace culturel La Saline – Soultz-Sous-Forêts	Secrétaire de séance	M. Michel LOM
		N° Délibération	DCS-2022-I-06
		PJ	

Présents	30	Mme Marie-Odile BECKER, M. Patrick BETTINGER, Mme Sandra FISCHER-JUNCK, M. Alain FUCHS, M. Dominique GERLING, M. Rémy GOTTRI, Mme Anne GUILLIER, M. Paul HEINTZ, M. Patrice HILT, M. Éric HOFFSTETTER, M. Roger ISEL, M. Serge KRAEMER, M. Michel LOM, M. Etienne MANGIN, M. Marc MOSER, M. Jean-Claude NETH, M. Gérard NIEDERER, M. Guillaume PETER, M. Claude RAU, Mme Sylvie ROEHLLY, Mme Brigitte STEINMETZ, M. Serge STRAPPAZON, M. Claude STURNI, M. Jean-Marc SUSS, Mme Coralie TIJOU, M. Hervé TRITSCHBERGER, M. Jean-Max TYBURN, M. Gérard VOLTZ, M. Stéphane WERNERT, M. Etienne WOLF.
Membres en exercice	58	
Absents / excusés / procurations	28	M. François ANSTETT (pouvoir donné à M. Patrice HILT), M. Daniel BECK (pouvoir donné à M. Patrick BETTINGER); M. André BURG (pouvoir donné à Mme Brigitte STEINMETZ), Mme Isabelle DOLLINGER (pouvoir donné à M. Rémy GOTTRI), M. Jean-Denis ENDERLIN (pouvoir donné à M. Dominique GERLING), M. André ERBS (pouvoir donné à M. Claude STURNI), Mme Christine GRAD-RICHERT, Mme Frédérique GRANDJEAN, M. Joel HERZOG (pouvoir donné à M. Patrice HILT), Mme Marie-José HOLZ, M. Patrick KIEFFER (pouvoir donné à M. Éric HOFFSTETTER), M. Francis KLEIN (pouvoir donné à M. Rémy GOTTRI), M. Daniel KLIEBER, Mme Stéphanie KOCHERT (pouvoir donné à M. Michel LOM), M. Jean-Claude KOEBEL, Mme Gabrielle LANOIX (pouvoir donné à M. Etienne MANGIN), M. Pierre MAMMOSSER (pouvoir donné à M. Paul HEINTZ), M. Jean-Lucien NETZER, Mme Christine OTT-DOLLINGER (pouvoir donné à Mme Marie-Odile BECKER), M. Denis RIEDINGER (pouvoir donné à Mme Sylvie ROEHLLY), M. Olivier ROUX, M. Patrick SCHOTT (pouvoir donné à Mme Coralie TIJOU), M. Jonathan SOMMER, M. Philippe SPECHT (pouvoir donné à M. Claude STURNI), M. Bertrand WAHL (pouvoir donné à M. Serge STRAPPAZON), M. Hubert WALTER (pouvoir donné à M. Patrick BETTINGER), M. Francis WOLF (pouvoir donné à M. Etienne WOLF), M. Dany ZOTTNER (pouvoir donné à M. Dominique GERLING).

ORDRE DU JOUR

- DCS-2022-I-01 Désignation du secrétaire de séance
- DCS-2022-I-02 Adoption du PV du comité syndical du 15 décembre 2021
- DCS-2022-I-03 Arrêt du compte de gestion – exercice budgétaire 2021
- DCS-2022-I-04 Adoption du compte administratif 2021 et affectation des résultats de l'exercice
- DCS-2022-I-05 Adoption du budget primitif – exercice budgétaire 2022
- DCS-2022-I-06 Création des commissions PCAET et Mobilités

Informations diverses :

Modification du SRADET – contribution future du PÉTR de l'Alsace du Nord

Calendrier des réunions 2022

Séance du mercredi 02 février 2022 à 18h

Espace culturel La Saline – Sultz-sous-Forêts

Informations diverses : **Calendrier des réunions 2022**

Comité syndical

- Mercredi 23 mars 2022 / 17h-18h en format mixte en raison de l'état d'urgence sanitaire (La Saline - Sultz-sous-Forêts et visioconférence)
- Mercredi 14 décembre 2022 / 18h-20h (La Saline - Sultz-sous-Forêts)

Bureau syndical

- Jeudi 24 février 2022 / 16h-18h (Salle 1 du CAIRE)
- Jeudi 24 mars 2022 / 16h-18h (Salle 1 du CAIRE)
- Jeudi 28 avril 2022 / 16h-18h (Salle 1 du CAIRE)
- Jeudi 02 juin 2022 / 16h-18h (Salle 1 du CAIRE)
- Jeudi 07 juillet 2022 / 16h-18h (Salle 1 du CAIRE)
- Jeudi 08 septembre 2022 / 16h-18h (Salle 1 du CAIRE)
- Jeudi 06 octobre 2022 / 16h-18h (Salle 1 du CAIRE)
- Jeudi 10 novembre 2022 / 16h-18h (Salle 1 du CAIRE)
- Jeudi 1^{er} décembre 2022 / 16h-18h (Salle 1 du CAIRE)

Conférence des Maires de l'Alsace du Nord

- Samedi 14 mai 2022 (matinée à Eschbach)

12^e rencontre annuelle de l'Alsace du Nord

- Samedi 15 octobre 2022 (matinée à Walbourg)